



HAL
open science

Le site funéraire du Bronze final de Void-Vacon "Le Vé" (Meuse, Lorraine)

Laurent Vermard, Frédéric Adam, Franck Thiériot

► To cite this version:

Laurent Vermard, Frédéric Adam, Franck Thiériot. Le site funéraire du Bronze final de Void-Vacon "Le Vé" (Meuse, Lorraine). Bulletin de la Société préhistorique française, 2010. hal-02365235

HAL Id: hal-02365235

<https://inrap.hal.science/hal-02365235>

Submitted on 19 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent VERMARD,
Frédéric ADAM
et Franck THIÉRIOT

Le site funéraire du Bronze final de Void-Vacon « le Vé » (Meuse, Lorraine)

Résumé

La fouille préventive menée en 2003 au lieu-dit le Vé à Void-Vacon (Meuse, Lorraine) a permis de mettre au jour un ensemble funéraire du début de l'Âge du bronze final constitué par un enclos ovale de 340 m² et deux fosses circulaires de un mètre de diamètre dont l'une renfermait un corps. L'étude de cette tombe a révélé que le défunt était inhumé assis ou accroupi, dans un caveau en matière périssable. La tombe contenait un vase, une épingle et une spirale en bronze. La réouverture ancienne de cette sépulture et le prélèvement d'ossements révèlent des gestes funéraires pouvant être liés à la pratique des secondes funérailles. La deuxième fosse était semblable à la première, mais ne renfermait pas de corps. Ces fosses se trouvaient à quelques mètres au nord d'un enclos palissadé. Ce dernier était probablement doublé d'un talus. L'accès s'y faisait par un étroit passage couvert. Cet ensemble funéraire ne trouve pas de comparaison actuellement en Lorraine, mais semble être à rapprocher de certains sites de l'est du Bassin parisien.

Abstract

The rescue excavation conducted in 2003 at the locality of Vé (Void-Vacon, Meuse – Lorraine) unearthed a funerary site dated to the beginning of the Late Bronze Age. The funerary site was composed of a kidney-shaped enclosure of 340 m² and two circular pits of about one metre in diameter. One of the pits contained a human skeleton. The study of this grave revealed that the deceased was buried in a sitting or crouching position, presumably in a "box" made of perishable material. The grave contained a ceramic vessel, a pin and a bronze spiral. An early reopening of this grave and the removal of some of the bones reveal funerary rites which may be connected to the practice of secondary burial. The second pit was similar to the first, but did not contain any human remains. These pits were situated some metres to the north of a fenced enclosure. The latter was probably surrounded by an embankment and access was through a narrow covered passage. At present this type of funerary site does not have any equivalent in the Lorraine region, but seems to resemble certain sites in the eastern part of the Paris Basin.

PRÉSENTATION DU SITE

Contexte géographique

La commune de Void-Vacon (Meuse) se trouve à huit kilomètres au sud de Commercy (fig. 1), dans la vallée de la Meuse, à environ cinq kilomètres en amont

de la capture ancienne de la Moselle, à Pagny-sur-Meuse. La fouille se trouve entre le canal de la Marne au Rhin et la RN4 sur la rive gauche de la Meuse. Son cours entaille les côtes du même nom formant plusieurs buttes-témoins dont la butte Saint-Jean de Sorcy-Saint-Martin qui surplombe le site au nord. Le gisement archéologique est implanté sur la basse terrasse du fleuve et plus particulièrement dans l'ancien delta de

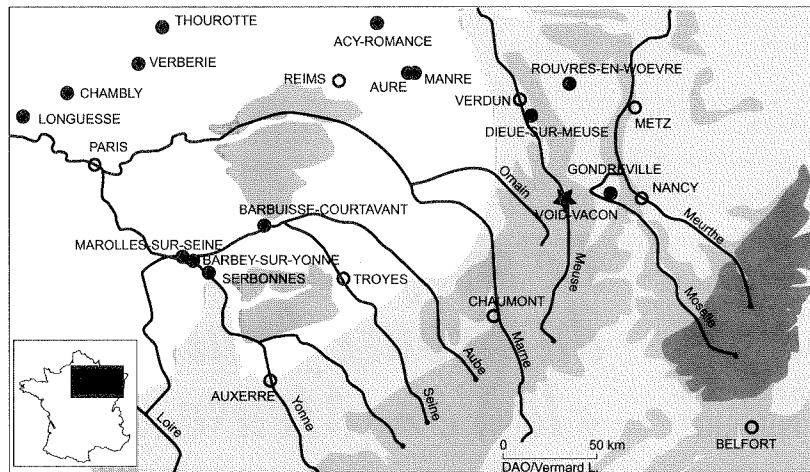


Fig. 1 – Carte de localisation du site (dessin, L. Vermard).
Fig. 1 – Map with location of the site.

l'actuel ruisseau temporaire dit de Jacob le Boucher qui prend sa source sur le versant sud des côtes de Meuse. Le substrat est constitué par les alluvions récentes de la Meuse, correspondant à des graviers calcaires et quelques petits galets.

Contexte historique et archéologique

Les fouilles programmées, menées entre 1966 et 1973 sur la butte Saint-Jean, ont permis de mettre en évidence que le site était fréquenté dès le Néolithique (Liéger et Marguet, 1981, p. 122) et occupé de La Tène finale au Haut Moyen Âge. À quelques mètres au nord de cette fouille, en contrebas de la basse terrasse de la Meuse, le long de la RN4, le projet de construction d'une ZAC, en 1993, est à l'origine d'un diagnostic archéologique d'une surface de 40 ha qui a permis de mettre au jour une occupation qui s'étend du Bronze final à l'époque gallo-romaine (Blaising et Mangin, 1993). Sur le territoire de Void-Vacon, la prospection aérienne systématique entre 1991 et 1996 a révélé un grand nombre d'indices liés à l'occupation protohistorique du fond de vallée (Mourot, 2001, p. 587-590). Plusieurs clichés aériens ont notamment permis d'observer la présence de fosses et d'enclos fossoyés, en particulier lors des prospections de René Berton, Philippe Frigério et Bernard Muller en 1992, et celles de René Berton et André Humbert en 1993.

Circonstances de l'intervention

Un nouveau projet d'aménagement d'une zone artisanale, sur la commune de Void-Vacon, au lieu-dit le Vé, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique (Blaising, 2002). Ce dernier a porté sur l'emprise totale des 56 000 m² du projet. Les résultats observés lors de ce diagnostic ont montré deux zones d'occupation (fig. 2) dont la datation va du Bronze

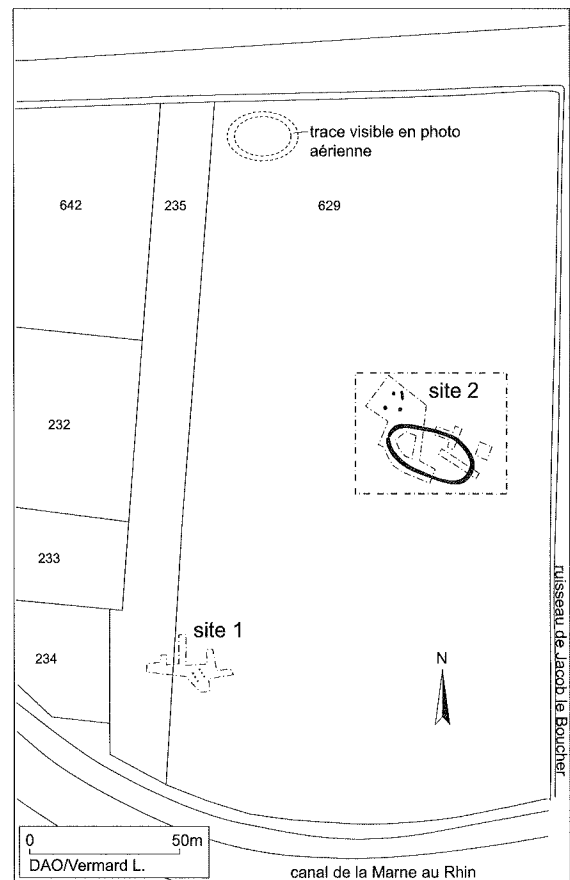


Fig. 2 – Localisation de l'emprise du diagnostic et de la fouille sur le plan cadastral (dessin, L. Vermard).
Fig. 2 – Location of the limits of diagnosis and excavation on the cadastral (land register) map.

final au Premier Âge du fer. Les photographies prises en prospection aérienne par Philippe Frigério et Bernard Muller à l'emplacement du projet montrent nettement plusieurs anomalies dans les cultures. Suite au diagnostic, le service régional de l'Archéologie

de Lorraine a délimité deux sites, dont le site 2 qui nous intéresse, d'une emprise de 2 000 m². La fouille réalisée par une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives s'est déroulée du 8 au 23 septembre 2003 (Vermard *et al.*, 2008).

Résultats scientifiques

La fouille archéologique permet de différencier trois grandes périodes. La plus ancienne d'entre elles correspond à un site funéraire du début du Bronze final (fig. 3). Lui succède une grande phase d'occupation domestique du Premier Âge du fer. Elle est marquée par la construction de bâtiments, mais également l'aménagement de structures de stockage. Cette période a connu plusieurs phases distinctes qui, en l'absence de mobilier, n'ont pu être repérées ponctuellement que par les positions stratigraphiques des différentes structures. Du Premier Âge du fer jusqu'à nos jours, l'occupation domestique du site semble abandonnée au profit de l'exploitation agricole.

L'occupation funéraire du Bronze final est représentée par trois ensembles. Parmi eux, un seul a fourni du matériel permettant sa datation. Il s'agit d'une tombe à inhumation en fosse circulaire (INH1). À proximité

de celle-ci, à environ 18 m, une autre fosse circulaire est attribuée à cette même période en raison de ses similitudes et des comparaisons bibliographiques. Ces fosses se trouvent à côté d'un enclos ovale, d'une longueur de 32 m pour 17 m de largeur, observé sous la forme d'un important fossé. Le comblement qui marque la fin d'utilisation de cet ensemble est recoupé par plusieurs structures appartenant au Premier Âge du fer.

UNE INHUMATION (INH1) DU BRONZE FINAL I

La fosse (FS1005)

La fosse recevant le corps, FS1005, est une structure excavée dans le substrat naturel constitué d'alluvions calcaires. De forme subcirculaire (fig. 4), son diamètre apparent au décapage était de un mètre. La fouille et l'étude taphonomique révèlent un diamètre initial de 75 cm. Située à proximité de plusieurs fosses de stockage de type silo (2,6 m bord à bord du silo 1001), cette structure, d'abord interprétée comme telle, est fouillée de la même façon. Une coupe à la pelle mécanique est réalisée à son extrémité sud-ouest, l'amputant de 5 % de sa surface. Sa profondeur

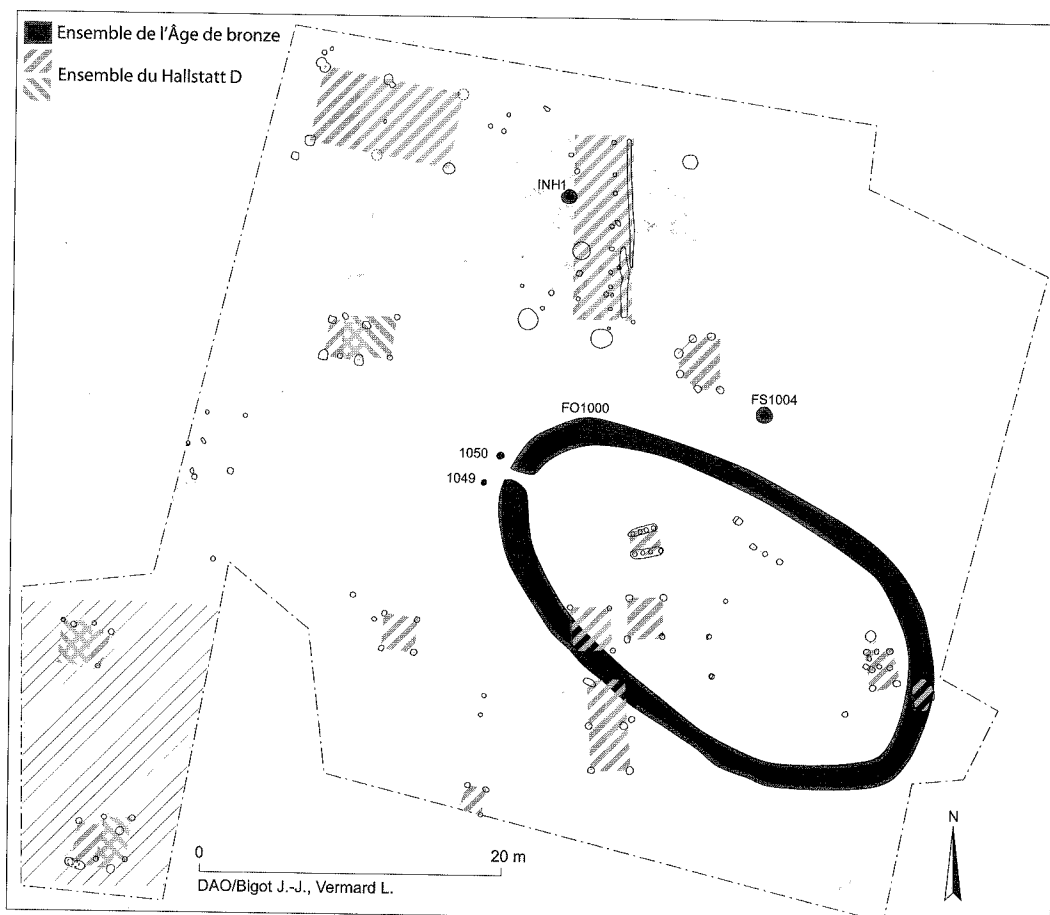


Fig. 3 – Plan du site (dessin, J.-J. Bigot, L. Vermard).
Fig. 3 – Plan of the site.

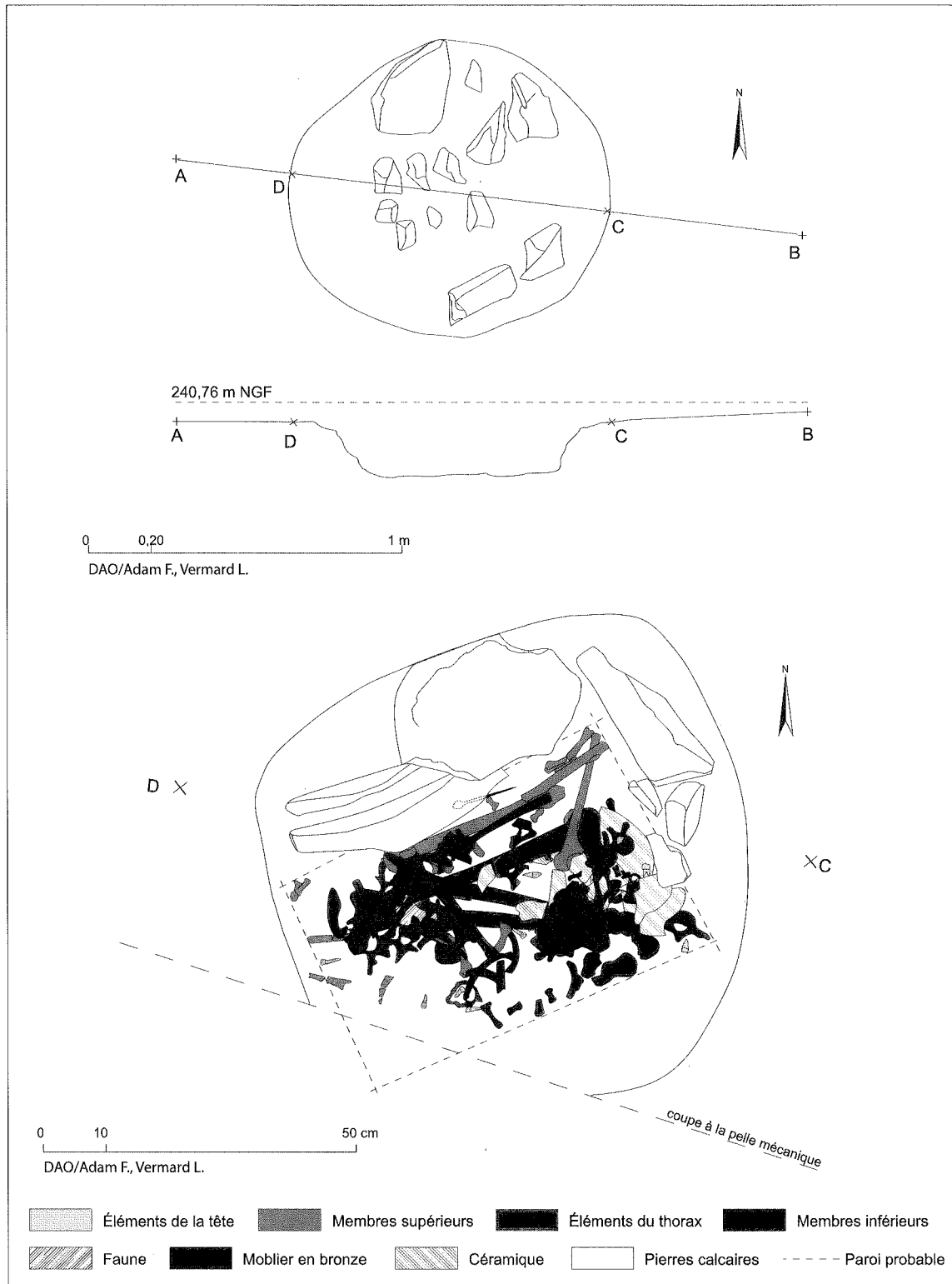


Fig. 4 – Plan et coupe de la fosse FS1005 avant la fouille et de l'inhumation INH1 (dessin, F. Adam et L. Vermard).
Fig. 4 – Plan and section of pit FS1005 before the excavation and of burial INH1.

est conservée sur 17 cm. Le fond est plat et les bords légèrement éversés. La partie inférieure de la fosse est comblée par des limons de couleur brun foncé, mêlés à de petits éclats de pierres provenant du substrat ainsi que des ossements humains et quelques

objets. Sa partie nord, la mieux préservée, présente plusieurs blocs de calcaire dont certains sont posés de chant. La partie supérieure de cette fosse est recouverte, de façon homogène, d'un lit de pierres calcaires.

Les restes osseux

Peu fragmentés et en assez bon état de conservation générale, les restes osseux apparaissent directement sous le lit de pierres calcaires qui scelle la fosse. Ils semblent dans un premier temps être entassés pêle-mêle sans ordre apparent. L'identification (fig. 5) et la latéralisation (fig. 6) de chaque élément permettent toutefois d'affirmer qu'ils appartiennent à un seul et même individu et que leur disposition est bien liée à la position initiale du défunt (fig. 7). Les éléments du rachis et du thorax sont situés dans la partie supérieure du dépôt, puis viennent ensuite, juste en dessous, les membres supérieurs et les clavicules ainsi que le bassin et les vertèbres lombaires. À la base du dépôt et sur le fond de fosse, nous trouvons ensuite les membres inférieurs, les dents et le mobilier. Les pièces osseuses

sont pour la plupart en proximité anatomique bien qu'aucune connexion ne soit observable. Ainsi, les deux premières cervicales sont situées l'une à côté de l'autre, le rachis thoracique est encadré par les côtes et les vertèbres lombaires sont dans l'axe du sacrum. De même, la clavicule droite est en position anatomique par rapport à l'humérus droit, lequel est dans l'axe des os de l'avant-bras droit.

À la base du dépôt, nous trouvons les membres inférieurs disposés l'un à côté de l'autre, le droit recouvrant partiellement le gauche. Le fémur droit repose sur la jambe droite et se présente face antérieure tandis que les deux tibias et la fibula droite sont en face postérieure. Les os des pieds sont à proximité immédiate des extrémités distales des jambes et sont regroupés par côté.

On notera enfin qu'une partie non négligeable du squelette fait défaut (fig. 8) et qu'aucun fragment des

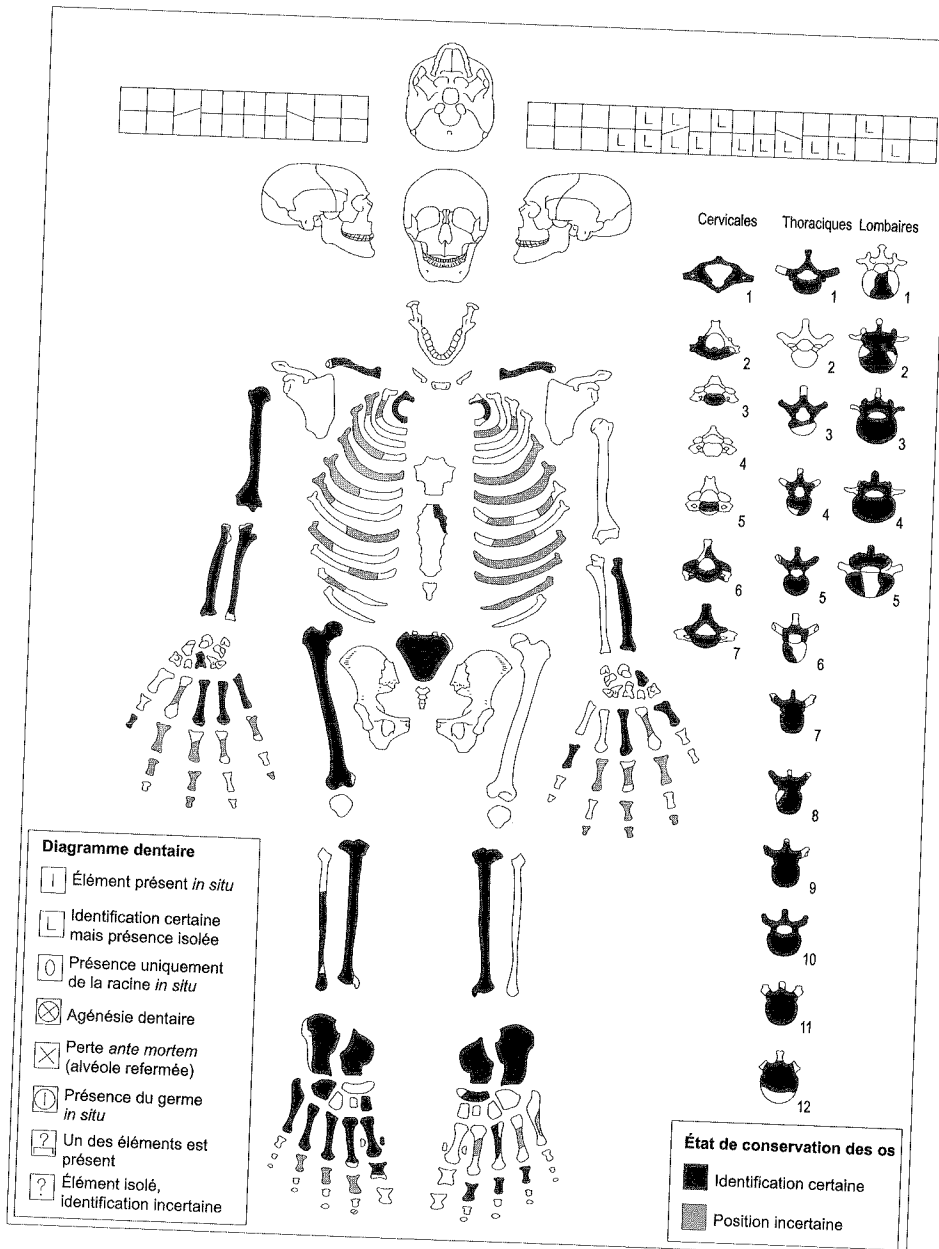


Fig. 5 - Schéma de conservation des os de INH1 (dessin, F. Adam).
Fig. 5 - Preservation diagram of the bones of INH1.

pièces osseuses manquantes n'a été découvert dans la structure ou à proximité. Il est également intéressant de souligner que les ossements absents sont pour la plupart de taille importante. Le crâne et la mandibule sont absents de même que les deux scapulas, les deux coxaux, l'humérus et l'ulna gauches, le fémur et la fibula gauches, les deux patellas, la quatrième vertèbre cervicale et la seconde thoracique. En dehors de quelques dents, l'ensemble des ossements n'a pas été déplacé au moment de la coupe à la pelle mécanique.

La disparition de ces éléments ne peut donc s'expliquer par l'érosion (naturelle ou mécanique) de la structure, laquelle aurait entraîné le déplacement et/ou la fragmentation des os manquants. Il semble donc s'agir d'un prélèvement intentionnel d'une partie du squelette.

Le mobilier

Il se compose d'une céramique, d'une épingle, d'une spirale en fil en alliage cuivreux (fig. 9) et d'un os de faune.

La céramique est posée contre la paroi est de la fosse et contre le pied droit du défunt. Le poids du sédiment et/ou celui du corps ont entraîné son éclatement et dispersé ses fragments jusqu'au centre de la structure, entre les cuisses du sujet. Les fragments du vase recouvrent certains éléments des pieds et des mains : le 1^{er} métatarsien droit et la 1^{re} phalange proximale du même pied ainsi que deux phalanges de la main gauche et les 3^e et 4^e métacarpiens de la main droite. Ces fragments de vase sont eux-mêmes recouverts par divers ossements provenant non seulement du pied droit (cuboïde, talus et 5^e métatarsien) mais aussi des autres zones squelettiques (deux dents, trois vertèbres thoraciques, une côte gauche, ulna droite, fémur droit et sacrum).

L'épingle en bronze est sur le sol, à droite de l'humérus droit et parallèle à celui-ci. La tête de l'objet est dirigée vers les épaules. La spirale en bronze est quant à elle posée sur un fragment de céramique, au milieu de plusieurs éléments du pied droit. Enfin, un arc neural de 5^e ou 6^e vertèbre cervicale de bovidé (détermination : Franck Decanter, INRAP) se trouve sur l'extrémité distale du fémur droit.

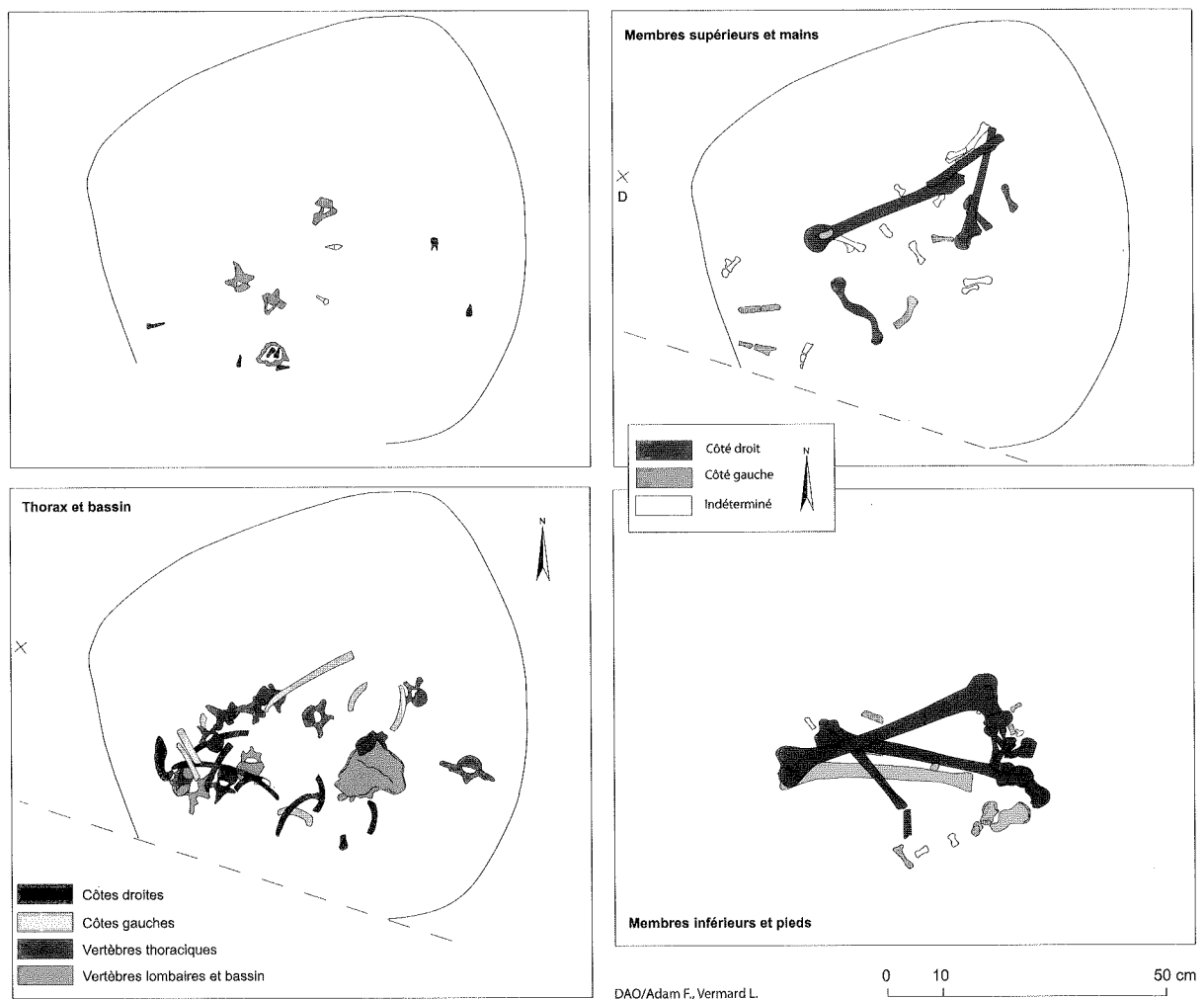


Fig. 6 – Latéralisation des os de INH1 (dessin, F. Adam et L. Vermard).
Fig. 6 – Lateralization of the bones of INH1.

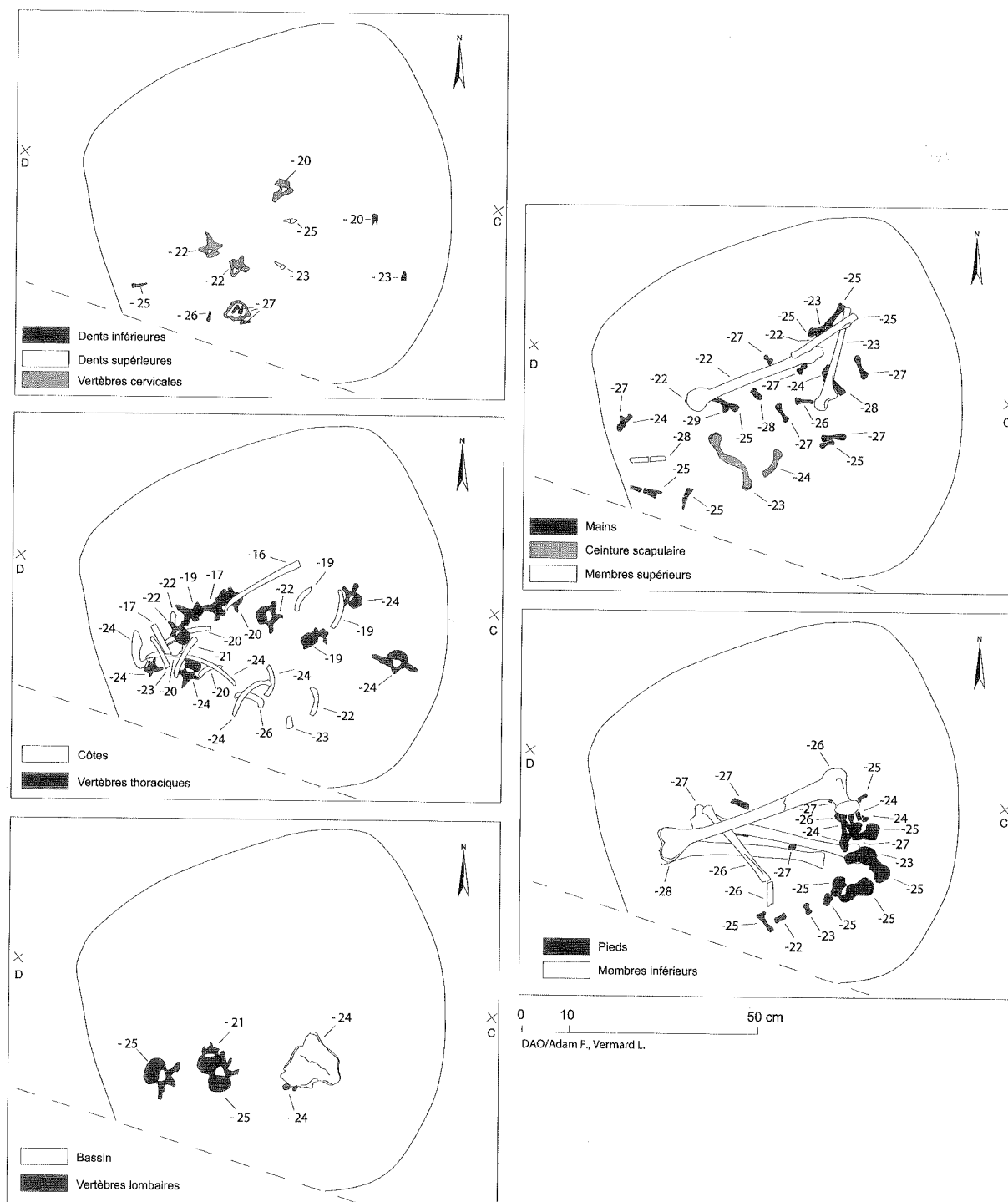


Fig. 7 – Position altimétrique des os de INH1 (dessin, F. Adam et L. Vermard).
 Fig. 7 – Altimetric position of the bones of INH1.

Le mobilier métallique

L'inhumation a livré deux objets métalliques. Le premier est une épingle à tige circulaire en alliage cuivreux de 11,4 cm de longueur et d'un poids de 8,2 g. Elle présente une tête biconique au sommet de laquelle un petit bouton est très légèrement dégagé. La tête de cet objet est ornée d'au moins trois stries peu marquées, une quatrième soulignant la jonction col/tige.

Les dimensions de la tête de cet objet (diamètre maximal de 9 mm, hauteur de 10 mm) en feraient un type intermédiaire entre les épingles à petite tête subconique et celle à grosse tête subconique, ce dernier type incluant entre autres, les épingles décorées de type Villethierry du Bronze final IIa (types 63, 61 et variante 611 : Audouze et Gaucher, 1981). L'exemplaire de Void-Vacon se distingue cependant de celles de ces groupes par les proportions générales de sa tête

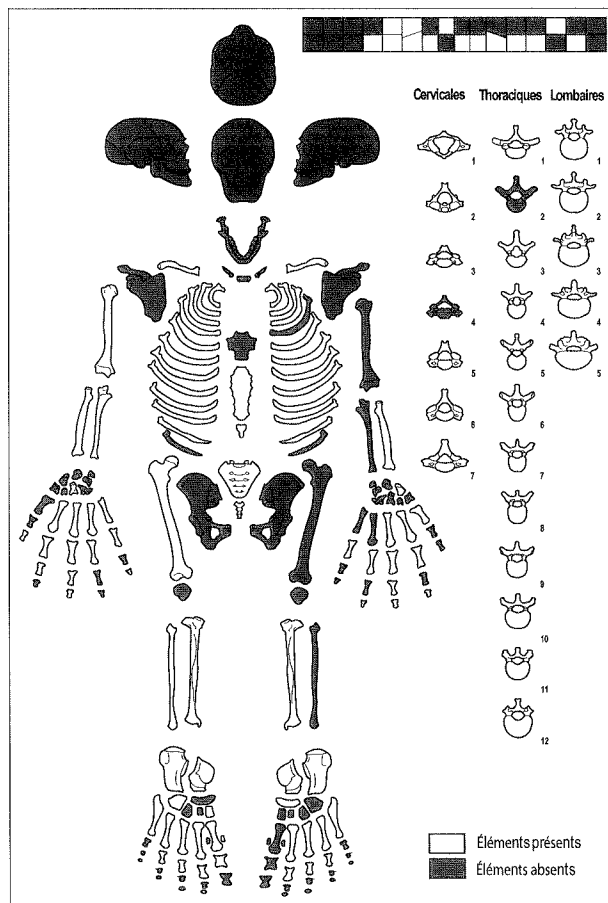


Fig. 8 – Schéma des os manquants (dessin, F. Adam).
Fig. 8 – Plan of missing bones.

légèrement plus haute que large. Deux exemplaires proches ont été découverts lors des fouilles conduites sur la zone D du site de l'aéroport régional de Lorraine à Louvigny (Moselle). La première, issue de la structure 249, est datée du Bronze final IIb (Véber, 1993, pl. 86, n° 23). La seconde, trouvée lors du décapage, reçoit une attribution chronologique plus large durant le Bronze final II (Véber, 1993, pl. 86, n° 25). L'épingle à tête biconique trouvée anciennement au mont Hérapel à Cocheren (Moselle) ne peut être datée précisément (Véber, 1993, pl. 86, n° 27). Un exemplaire proche est connu à Algosheim «Brunnenzug» dans le Haut-Rhin (Zumstein, 1964-1965, fig. 13, n° 19). Les associations de mobilier de cette fouille ancienne sont malheureusement perdues et son attribution chronologique précise est inconnue. Nous noterons simplement l'identification, d'après le mobilier céramique, de plusieurs phases du Bronze final sur ce site : I-IIa semblant majoritaire et au moins IIb-IIIa. Un exemplaire décoré est attesté dans la tombe 1 du gisement de Worms en Hesse rhénane, dans un contexte Bronze final III (Eggert, 1976, Taf. 28, n° B3). Le profil général et la forme dissymétrique de la tête de l'épingle de Void-Vacon permettent de la rapprocher de manière frappante de celles issues de la tombe 1 du site de Mondenheim dans le Haut-Rhin (Unz, 1973, Taf. 32, n° 1) et du site de Main bei Hochheim en Hesse (Kubach, 1977, Taf. 76,

n° 1208). Ces deux épingles décorées sont datées du début de l'Âge du bronze final (Bronze final I). Un exemplaire, hors contexte, est issu de la grotte de la Fontaine de la Roche à Courchapon (Doubs) occupée durant tout le Bronze final (Kimmig, 1954, fig. 1, n° 20). L'épingle de l'incinération 21 du site des Gobilions à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) du Bronze final IIb, apparentée au groupe des épingles à petite tête en gradin, porte un bouton bien dégagé sur la partie supérieure de la tête (Audouze et Gaucher, 1981, p. 87, fig. 3; Gouge *et al.*, 1994, fig. 21, n° 8). La forme générale de la tête de cette épingle ne présente que peu d'affinité avec celle de l'inhumation dont le bouton sommital est très peu marqué.

Le second objet est constitué par un fil en alliage cuivreux enroulé en trois spires. Il présente une section circulaire de 2 mm et pèse 1,8 g. Ce type d'objet, interprété comme bague ou possible ornement de cheveux, est connu dès le Néolithique final. Il est bien représenté durant le Bronze moyen et perdure jusqu'au Bronze final (Éluère et Gomez, 1990, p. 143 et 145). Il trouve par exemple des comparaisons dans les inhumations du début de l'Âge du bronze final 93.47 et 93.48 du site du Bois Pot de Vin à La Saulsotte dans l'Aube (Rottier, 2003, pl. 88, n° 22 et pl. 90 n° 5).

Le mobilier céramique

Il est constitué d'une unique jatte à rebord à lèvre arrondie. Elle présente un diamètre de 14,8 cm à l'ouverture et de 15,8 cm au niveau de sa carène. Sa hauteur est de 8 cm. Elle porte un décor de trois cannelures horizontales jointives localisées au milieu de la partie supérieure de la panse et une languette unique, peu développée, située au niveau de la cannelure inférieure. Ce motif plastique est associé à une légère dépression marquant l'intérieur du vase, laissant supposer qu'il ne s'agit vraisemblablement pas d'un élément rapporté mais qu'il a été obtenu par technique du repoussé et du modelage.

Ce type de forme trouve des comparaisons dans de nombreux sites attribués au début de l'Âge du bronze final. Il est connu en Lorraine sur les sites du Bronze final I de Rouvres-en-Woëvre «le Fond de Rosâ» (Meuse) (Margarit, 2000, fig. 9), Villey-Saint-Étienne «les Crotelottes» et Champigneulle «les Pestiférés» (Meurthe-et-Moselle) (Antoine, 1991, pl. 40, n°s 11.01 et 11.35; Boura, 1986, pl. 6, n° 1) ainsi que sur le gisement mosellan de Maizières-lès-Metz «les Grands Prés» (structures 3141 et 3302 : Blouet, 1988, pl. 27, n°s 1 et 3 et pl. 36, n° 1; structure 20 : Blouet *et al.*, 1988, pl. 1, n°s 4 et 5). Il est également fréquent en Alsace. Nous ne retiendrons que quelques exemples décorés de cannelures horizontales associées à des cannelures verticales : Bollwiller «Grassweg» (Haut-Rhin) du Bronze final IIa (Zumstein, 1964-65, fig. 7, n° 55), Haguenau «Kirlach» et Schweighouse dans le Bas-Rhin (Unz, 1973, Taf. 25, n° 1 et Taf. 30, n° 7, étape 2 de la chronologie de cet auteur, correspondant à la fin du Bronze final I). Ces vases sont également

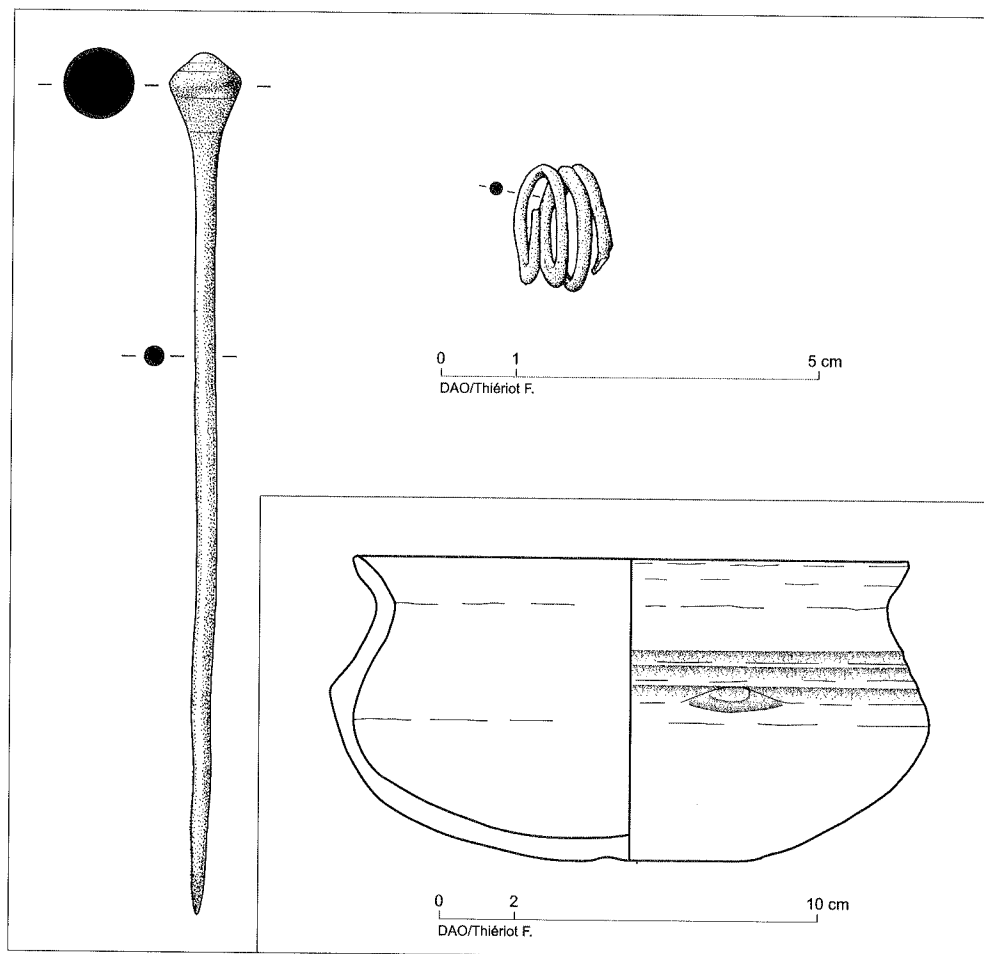


Fig. 9 – Dessin du mobilier de la tombe INH1 (dessin, F. Thiériot).
 Fig. 9 – Drawing of grave goods from INH1.

présents au Luxembourg, dans des contextes chronologiques équivalents, sur les sites de Remich « Bois de Remich » et Dudelange « Plonk » (Waringo, 1988, fig. 4a, n° 2 et fig. 4b, n° 1). En Allemagne ils sont représentés sur de nombreux gisements tels Schwegenheim et Schifferstadt (Ldkr. Germersheim et Ludwigshafen) de la fin du Bronze final I, avec un décor de cannelures orthogonales (Unz, 1973, Taf. 22, n° 1 et Taf. 22, n° 6.), Stackeden-Elsheim (Kr. Mainz-Bingen) daté du Bronze final I (Eggert, 1976, Taf. 13B, n° 1) ou encore dans la tombe 4 Losheim (Kr. Merzig-Wadern) du Bronze D2 (Kolling, 1968, Taf. 66, n° 2 et 3). De nombreux parallèles peuvent également être trouvés dans les sites funéraires de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : Marolles-sur-Seine « les Gours aux Lions » inhumations 11, 18 et incinération 5 du Bronze final I-IIa (Mordant *et al.*, 1970, fig. 8, n° 9 à 11 ; fig. 10, n° 2 ; fig. 30, n° 5 et 6), Barbey « les Cent Arpents » dans les inhumations 7, 9, 10 et 13 attribuées au Bronze final I (Gouge *et al.*, 1994, fig. 7, n° 23 et 1 ; fig. 8, n° 20 ; fig. 9, n° 16), Châtenay-sur-Seine « les Gobillons », incinération 14 (Gouge *et al.*, 1994, fig. 19, n° 2) ou encore dans les incinérations 14 et 5 de Misy-sur-Yonne « le Bois des Refuges » datées du Bronze final I (Gouge *et al.*,

1994, fig. 5, n° 2 et fig. 6, n° 3). Ce type de vase est également présent en Franche-Comté par exemple dans la grotte de la Fontaine de la Roche à Courchaillon dans le Doubs (Richard, 1980, n° 196). Ces quelques comparaisons, limitées à des régions géographiques proches, attestent une répartition spatiale très large de ces céramiques jusqu'à la façade atlantique, dans un contexte chronologique homogène correspondant au Bronze final I-IIa.

Un travail collectif, encore en cours, sur la typochronologie du mobilier de l'Âge du bronze final en Lorraine a permis d'établir une première sériation de la céramique de cette période, dans laquelle deux phases antérieures au Bronze final IIa ont été reconnues. Elles sont respectivement représentées, de la plus ancienne à la plus récente, par deux sites meurthe-et-mosellans bien documentés : Villey-Saint-Étienne « les Crotelottes » et Champigneulle « les Pestiférés » (Adam *et al.*, 2008). En s'intéressant aux décors appliqués sur les vases de même type que celui de la tombe de Void-Vacon nous observons :

- une augmentation de la représentation des décors associant cannelures horizontales et cannelures légères verticales de plus de 25 % entre la phase

ancienne et la phase récente (respectivement 41,98 et 67,19 %);

- une forte prédominance (près de 83 %) des décors présentant une ou deux cannelures horizontales dans la phase ancienne, qu'elles soient associées ou non à des motifs verticaux, leur taux passant à moins de 55 % dans l'étape la plus récente;
- que la localisation des décors sur le vase semble également évoluer. Elle passe en effet d'une position basse (carène, bas et milieu de l'épaule), largement dominante à Villey-Saint-Étienne avec plus de 89 % des cas, à une position haute (jonction panse/rebord et haut de l'épaule) dominante à Champigneulles (65 %).

Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions à partir d'un unique récipient, nous relevons que le décor du vase de Void-Vacon porte deux caractères qui le rapprocheraient de la phase la plus ancienne de l'Âge du bronze final lorrain (cannelures horizontales seules et localisation du motif au milieu de l'épaule). La présence de la languette pourrait également être un argument dans ce sens. Ce type de motif plastique est connu régionalement dès l'Âge du bronze moyen sur le site du Tronc du Chêne à Crévéchamps en Meurthe-et-Moselle (Koenig, 2005, fig. 2, n^{os} 5 à 8), mais également dans des ensembles plus récents tels ceux issus du site Bronze final 1 de Rouvres-en-Woëvre «le Fond de Rosâ» en Meuse (Margarit, 2000, fig. 9, les languettes de ces vases semblant rapportées et non pas modelées), ou encore de la structure 20 du site mosellan des Grands Prés à Maizières-lès-Metz, daté de la deuxième phase de l'Âge du bronze final lorrain, soit la fin du Bronze final I (Blouet *et al.*, 1988, pl. 1, n^o 3). D'une manière plus générale, l'association cannelures horizontales-languette est considérée comme ancienne dans l'Âge du bronze final régional (Margarit, 2000). En termes géographique et en fonction de la documentation consultée, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, nous constatons que les languettes semblent rares à l'est de la Lorraine (Alsace et Allemagne). Elles paraissent, par contre, plus fréquentes dans les sites de la confluence Seine-Yonne : inhumation 6 du site des Gours au Lions à Marolles-sur-Seine en Seine-et-Marne (Mordant *et al.*, 1970, fig. 5, n^o 7) ou encore dans l'incinération 14 du site de Châtenay-sur-Seine «les Gobillons» (Gouge *et al.*, 1994, fig. 19, n^o 2).

Le gobelet et l'épingle de l'inhumation de Void-Vacon semblent clairement indiquer une datation durant l'Âge du bronze final I-IIa. Certaines caractéristiques morphologiques et décoratives de ces mobiliers permettent d'affiner cette proposition. En effet, la forme de l'épingle permet de la rapprocher d'exemplaires décorés du Bronze final I d'Alsace et d'Allemagne du Sud-Ouest. La céramique, quant à elle, présente des particularités que l'on retrouve dans les ensembles les plus anciens de l'Âge du bronze final régional (Bronze final Ia). Néanmoins, en fonction du peu de mobilier disponible, nous proposons avec prudence une datation de l'inhumation de Void-Vacon dans le Bronze final I.

MODE DE DÉCOMPOSITION DU CORPS ET PRÉLEVEMENT DES OS

Bien qu'il soit évident que cette sépulture ait subi anciennement une réouverture avec prélèvement d'une partie des ossements, les zones squelettiques présentes n'ont été que peu remaniées et sont dans leur grande majorité en proximité anatomique. On note également un soin certain dans le mode de prélèvement, lequel n'a pas brisé ou fragmenté les os. Ce soin évident apporté à la récupération de certaines pièces osseuses nous permet ainsi de visualiser la position initiale du défunt.

Il semble en effet que le corps était en position accroupie (fig. 10), dos contre la paroi nord-est de la structure et qu'il s'est effondré en avant lors du processus de décomposition. En effet, l'atlas se situe très en avant du reste du squelette et la majorité des vertèbres thoraciques et des côtes est concentrée dans le quart ouest du dépôt.

Cet effondrement total du squelette et le mode de prélèvement des os indiquent que le corps fut inhumé en espace vide, à l'intérieur d'un contenant en matière périssable. La forme générale et les dimensions approximatives de ce contenant peuvent être déduites de l'observation des divers effets d'alignements des os et de la disposition des blocs de calcaire (calages) conservés sur deux des côtés de la fosse. Le corps du défunt était donc très probablement à l'intérieur d'un coffrage de bois de forme rectangulaire, mesurant environ 60 cm de long pour 40 cm de large.

Enfin, la présence de nombreux éléments des mains et des pieds (connexions labiles) au sein de la structure, ainsi que celle des deux premières cervicales et de plusieurs dents suggèrent fortement un dépôt primaire, bien que celui-ci ne soit pas formellement démontrable en l'absence de conservation des connexions. Les os se sont répartis sur le fond de la fosse lors du processus de décharnement par simple gravité. La réouverture de la sépulture n'a pu s'effectuer qu'après totale décomposition du corps puisque les dents étaient déchaussées,

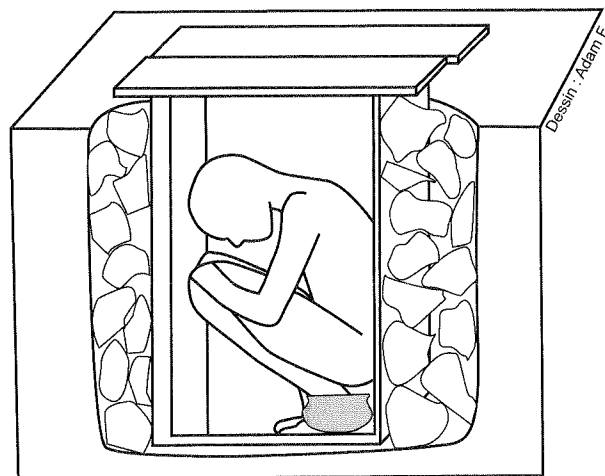


Fig. 10 – Hypothèse de reconstitution de la sépulture INH1 (dessin, F. Adam).

Fig. 10 – Reconstruction hypothesis of grave INH1.

qu'aucune connexion n'est conservée et qu'il n'y a aucune trace d'arrachement et/ou de découpe sur les os préservés. Par ailleurs, le prélèvement a eu lieu alors que le squelette était encore en espace vide puisque les os sont étalés sur le fond de la structure et aucun d'entre eux ne se trouve en suspension dans le sédiment de comblement. Un prélèvement osseux au sein d'une fosse comblée aurait nécessairement conduit à la fragmentation de certains os et à leur déplacement vertical pour accéder aux pièces désirées. Le fait que les blocs de calcaire appartenant à la superstructure se soient effondrés dans le volume de la fosse et qu'ils soient en contact direct avec les os, indique également que la structure n'était pas encore comblée lors de leur effondrement alors même que le prélèvement avait déjà été réalisé.

Notons que le choix des pièces osseuses prélevées suggère un savoir ostéologique de la part de l'intervenant et un net besoin de symétrie puisque la tête (crâne et mandibule), les deux scapulas et les deux coxaux ainsi que deux os longs (humérus et ulna) du membre supérieur gauche et deux os longs (fémur et fibula) du membre inférieur gauche ainsi que les deux patellas ont été récupérés. Ces divers prélèvements pourraient avoir pour but de rassembler symboliquement le corps du défunt en un second lieu, sépulture secondaire ou présentation ostentatoire, tout en préservant la sépulture primaire. Nous pouvons préciser que l'absence de ces diverses pièces osseuses ne peut être le fait d'une conservation différentielle, car le fémur et certaines parties du crâne tels l'écaille de l'occipital et les rochers temporaux font partie des régions anatomiques qui se conservent le mieux.

LE SUJET INHUMÉ

En l'absence des coxaux et du crâne, il nous est impossible de déterminer le sexe de ce sujet. Pour ce qui est de la détermination de l'âge au décès, nous pouvons simplement affirmer que cette personne était adulte lors de sa mort car toutes les zones métaphysaires sont synostosées et les apex de toutes les dents permanentes sont fermés (Ferembach *et al.*, 1979; Birkner, 1980; Ubelaker, 1991).

Le stade d'usure dentaire est quant à lui égal à 3 (Bennike, 1985) et de légers ostéophytes sont observables sur la face antérieure des vertèbres lombaires ce qui dénote un début d'arthrose vertébrale (Thillaud, 1996).

Seuls deux os longs ont pu être mesurés avec précision (humérus droit : 31,6 cm et fémur droit : 41,7 cm). La stature calculée sur la base de ces mesures est de 1,64 m (+/- 3,66 cm) pour un homme et de 1,61 m (+/- 4,09 cm) pour une femme (Trotter, 1970).

Les défunts assis ou accroupis

Fréquentes en France du Néolithique final à la fin du Chalcolithique au sein des sépultures collectives comme celle de la Chaussée-Tirancourt (Somme) (Ambroise et

Perlès, 1972), les inhumations assises ou accroupies sont beaucoup plus rares lorsqu'il s'agit de tombes individuelles. Elles sont toutefois présentes durant toute la période protohistorique dans le Bassin parisien.

La sépulture d'enfant chalcolithique du Buisson Campin à Verberie (Oise) en est un bon exemple. Cet enfant décédé entre 12 et 18 mois fut inhumé en position assise ou accroupie dans une petite fosse ovale et très probablement à l'intérieur d'un contenant de section cylindrique de type sac ou panier (Audouze, 1986).

Pour l'Âge du bronze, nous citerons les découvertes de Barbey-sur-Yonne et de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), nécropoles du Bronze final I distantes de 2,5 km et comptant chacune environ vingt de ces inhumations (Mordant, 1986, p. 158-159). Tous les défunts ont été inhumés dans des fosses circulaires atteignant au maximum 1 m de diamètre et d'une profondeur conservée n'excédant pas 40 cm. À l'intérieur de ces fosses, les corps se sont décomposés en espace vide au sein de caveaux de section carrée de 35 à 50 cm de côté. Le complexe funéraire de Frécul situé sur les communes de Barbuise-Courtavant et de La Saulsotte (Aube) présente quant à lui un ensemble varié de structures funéraires de l'Âge du bronze final dont certaines contiennent des défunts assis ou accroupis (Rottier, 2003; Piette *et al.*, 2005). Ces défunts sont parfois déposés dans de véritables petits puits funéraires de 1 à 2 m de diamètre pour 1 m de profondeur, dont les parois sont tapissées de blocs de grès (14 % des inhumés dans la nécropole Barbuise-Courtavant 1 et 15 % dans Barbuise-Courtavant 2). Dans quelques cas, la structure est de forme circulaire à ovale et se caractérise par une profondeur moindre et surtout par l'absence de blocs de grès le long des parois (3 à 4 % des structures de Barbuise-Courtavant 1).

À l'Âge du fer et plus particulièrement pour la période laténienne, le site d'Acy-Romance (Ardennes) a livré les restes de 19 jeunes hommes, inhumés en position assise, la tête entre les pieds et placés dans des fosses circulaires de 1 m de diamètre pour 30 cm de profondeur, sur l'esplanade devant un temple au centre du bourg (Lambot *et al.*, 1996, p. 332-333). Bien qu'ils se soient décomposés en espace vide, ils avaient très probablement subi un procédé de momification avant leur mise en place (Lontcho, 1999). Trois autres corps ont été déposés à l'intérieur de fosses de plan carré au centre d'une cour (Lambot, 2003, p. 46).

On notera enfin que ce type particulier de sépulture a également été découvert en Suisse, à Avenches sous la galerie d'un temple gallo-romain et à Genève «Saint-Antoine» (Morel et Castella, 2001, p. 64).

Remaniements et récupérations d'ossements

Cette pratique qui consiste à rouvrir une sépulture afin de prélever une partie du mobilier et/ou des ossements du défunt, après décomposition partielle ou totale de celui-ci, est commune à de nombreuses périodes et groupes humains.

Nous pouvons citer l'exemple de la nécropole du Bronze final des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) où toutes les tombes de plan sub-circulaire (15 exemples) ont été rouvertes pour permettre le prélèvement de certains objets et de la totalité des crânes (Mordant *et al.*, 1970, p. 76-78).

Il est ici important de signaler que pour les huit inhumations de plan rectangulaire contenues dans cet ensemble funéraire et pour la seule structure en fosse allongée de Barbey-sur-Yonne, les crânes étaient encore présents (Mordant, 1986, p. 158). La forme de la structure a donc ici probablement une signification particulière et un rôle important dans le rituel.

Notons également que certaines structures de Barbey-sur-Yonne ont été réutilisées après décharnement du premier cadavre et récupération de tout ou partie des pièces osseuses. Dans ce cas, un second cadavre a été installé, lui aussi en position assise ou accroupie et le processus (décharnement-récupération) s'est reproduit (Rottier, 2005).

Cette pratique se rencontre aussi à La Tène I et II sur les sites ardennais du Mont Troté à Manre (Rozoy, 1965) et des Rouliers à Aure (Rozoy, 1986). On notera que dans ces deux exemples le crâne est le plus souvent récupéré (33 cas), mais que d'autres éléments du squelette ont parfois aussi été enlevés (8 cas). Parmi les éléments du squelette post-crânien manquants, figure le plus souvent l'humérus gauche.

Plus au sud, la sépulture campaniforme F1/T9 du site du Brezet à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (Blaizot et Vernet, 2004) nous révèle l'une des destinations potentielles des pièces squelettiques prélevées. En effet, alors que les restes d'un squelette acéphale d'immature ont été découverts au sein du sédiment de comblement de la fosse, la partie supérieure du même comblement contenait trois blocs crâno-faciaux de sujets immatures alignés les uns contre les autres, associés à quelques ossements isolés. L'étude anthropologique révéla que le crâne situé entre les deux autres appartenait bien au squelette découvert 30 cm en-dessous et que les os isolés dans la couche supérieure appartenait probablement à un quatrième sujet ayant lui aussi fait l'objet de prélèvements osseux. Le sujet principal fut donc amputé de son bloc crâno-facial, de ses humérus et de la partie supérieure de son thorax, alors que son état de décomposition était avancé et la structure non comblée. Puis ses restes furent recouverts de sédiments dans lesquels furent placés, dans la partie supérieure, quelques pièces squelettiques exogènes et le crâne du sujet. En revanche, les autres éléments qui lui furent ôtés ne furent pas replacés dans la fosse.

Dans un contexte chronologique plus récent (Bronze final IIIa), les sites de la Plaine et des Estournelles à Simandres (Rhône) offrent d'autres exemples du traitement des os prélevés (Blaizot *et al.*, 2001) :

- dans la fosse 25 du site de la Plaine, les pièces prélevées à des moments différents sur trois des six individus inhumés, furent réenfouies, après un temps de stockage probablement assez long, lors de la phase de comblement définitif de la structure funéraire. Aucun ossement exogène ne fut déposé dans la fosse ;

- la structure 11 du site de la Plaine est caractérisée par la présence d'un calvarium isolé placé en position centrale dans la fosse. Il repose sur un gros tesson de céramique et est vraisemblablement associé au dépôt d'une meule dormante. Il n'a pas été possible de déterminer si le creusement de la fosse fut dédié à l'inhumation du bloc crâno-facial ou bien s'il s'agissait du réemploi d'une structure plus ancienne.

Les sites de Barbey-sur-Yonne (Seine-et-Marne) et de Barbuise-Courtavent « la Saulsotte » (Aube) offrent plusieurs cas de dépôts d'ossements humains supplémentaires n'appartenant pas au(x) sujet(s) inhumé(s) dans la fosse. Ces structures indiquent clairement que les os prélevés peuvent être réenfouies dans une ou plusieurs sépultures différentes du lieu d'inhumation primaire. Cependant, la forte disproportion entre le nombre important d'os prélevés et celui des os réenfouies, bien plus faible, ainsi que l'absence de rapprochement entre les os prélevés, d'une part, et les os redéposés d'autre part, ne permettent pas de trancher à la fois sur la destination des os prélevés et sur l'origine des ajouts d'ossements exogènes. Notons enfin que ces deux sites n'ont pas livré d'exemple de dépôt de pièces osseuses au sein de la structure même où elles furent prélevées (Rottier, 2003).

Interprétation

La sépulture de Void-Vacon « le Vé » appartient à un groupe de structures funéraires peu fréquentes mais étonnamment homogènes dans l'ensemble du Bassin parisien. À l'Âge du bronze, il semble en effet que certains individus adultes soient inhumés en position assise ou accroupie, au sein de structures excavées de forme plus ou moins circulaire. Les corps, accompagnés de mobilier (céramiques, objets en bronze ou os de faune) étaient probablement liés afin de permettre leur installation en position assise sur les talons, position instable s'il en est. La décomposition s'effectuait alors en espace vide, à l'intérieur de petits caveaux quadrangulaires, construits en matière périssable. Dans le cas de Void-Vacon comme dans ceux de Barbey-sur-Yonne et de Marolles-sur-Seine, les tombes ont été rouvertes afin de procéder à la récupération d'une partie du mobilier et/ou des ossements alors que les défunts étaient totalement décomposés et les squelettes effondrés.

Parmi les pièces osseuses manquantes, c'est le crâne qui a le plus souvent été prélevé, mais certains éléments du squelette post-crânien ont aussi parfois été récupérés. Ce prélèvement s'est souvent effectué avec soin et dans le respect du mort, celui-ci n'étant que peu perturbé. Il ne s'agit donc pas de pillage, mais bien d'un geste funéraire faisant partie intégrante d'un rituel dont la signification exacte nous est encore relativement inaccessible.

La littérature ethnologique livre de nombreuses raisons aux prélèvements d'ossements humains, parmi lesquelles deux prédominent (Blaizot *et al.*, 2001). Ils peuvent avoir pour objet d'obtenir des reliques qui

peuvent être utilisées aux cours de manifestations culturelles (initiations, guérisons...). Ils peuvent également être la manifestation d'un rituel de secondes funéraires qui traduit souvent la fin du deuil pour les sociétés qui le pratiquent. Elles sont régulièrement accompagnées de festivités associées à des consommations collectives de nourriture et de boissons. Bien que l'on ne connaisse pas le devenir des os prélevés sur le sujet inhumé de Void-Vacon, la pratique du rituel de secondes funéraires ne peut être écartée.

L'ENCLOS (ENC1)

L'enclos ENC1 (fig. 11) est un ensemble associant un fossé (FO1000) et deux fosses d'installation de poteau (PO1049 et PO1040). Cet aménagement apparaît à environ 34 cm sous le sol actuel, soit à 241,40 m NGF.

Sept tranchées de coupe (TR1 à TR7) ont été creusées dans le fossé FO1000 (fig. 11). Six d'entre elles le sont dans la largeur du fossé, une septième excavation, dans le sens de la longueur du fossé, consiste en un curage d'un sondage profond de la phase de

diagnostic (Blaising, 2002). Ces tranchées sont réalisées lors du décapage, avec la pelle mécanique. À l'issue de ce terrassement, six coupes ont été relevées (Cp1AB, Cp 2CD, Cp3AB, Cp4AB, Cp4CD et Cp6AB). Hormis la coupe Cp4, relevée en vis-à-vis, les coupes n'ont été étudiées que sur un seul côté des tranchées. La coupe Cp5 correspond à la coupe relevée lors du sondage. Enfin, la coupe Cp7 sera évoquée plus loin car elle est perturbée par une structure postérieure.

Description des structures

FO1000 se présente sous la forme d'un fossé comblé délimitant un espace ovale d'environ 340 m² (L : 32,70 m ; l : 17,60 m ; rapport L/l : 1,85). Cet espace est orienté NO-SE. Une ouverture d'environ 70 cm de largeur est visible au nord-ouest. Cette ouverture est précédée, de part et d'autre, à environ 1 m, de deux fosses d'installation de poteaux (PO1049 et PO1050).

Les deux fosses d'installation de poteau PO1049 et PO1050 sont mal conservées et peu profondes. Leurs

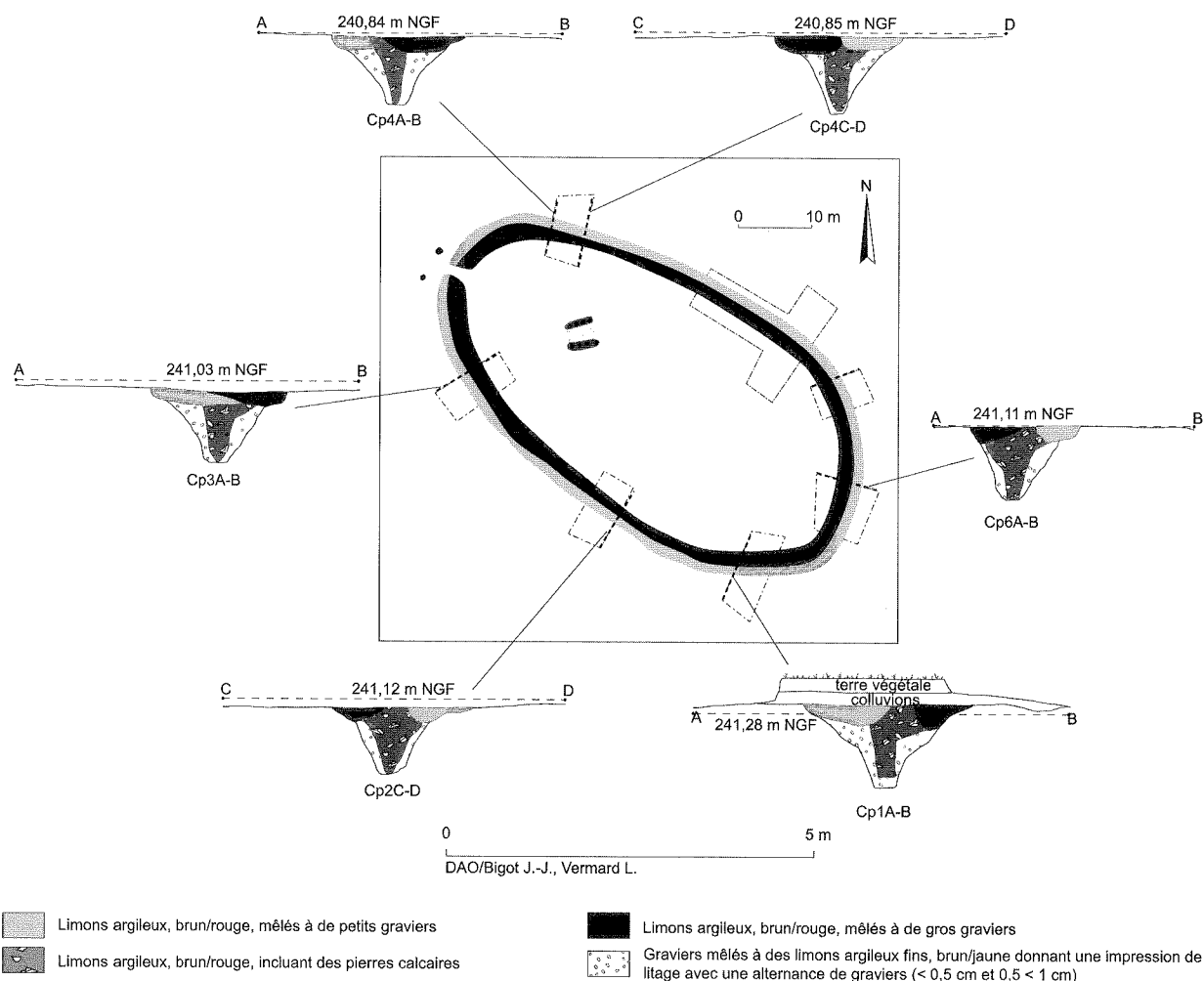


Fig. 11 – Plan et coupes de l'enclos (dessin, J.-J. Bigot et L. Vermard).
Fig. 11 – Plan and sections of the enclosure.

diamètres respectifs sont de 38 et 47 cm et leur profondeur de 15 cm. Elles sont remplies de limons argileux gris mêlés à de la grouine. Elles sont distantes l'une de l'autre d'environ 2 m (mesure entre centres). Les fantômes des poteaux ne sont pas perceptibles.

L'observation du fossé FO1000 en plan, juste après le décapage, semblait attester deux remplissages différents dédoublant cette structure en deux dans le sens de la longueur. Les différentes coupes relevées dans les tranchées perpendiculaires au fossé permettent de confirmer et de compléter ces constats. En effet, au moins quatre couches ont pu être observées dans le comblement de ce fossé.

L'étude des différentes coupes montre un fossé ayant un profil « en doigt de gant » (Mordant, 1983, p. 163) ou en Y très évasé, d'une profondeur conservée de 1,1 m et d'une largeur maximum de 1,88 m au niveau de la surface du décapage. La largeur maximum du fossé est donc quasiment le double de sa profondeur.

La nature du comblement de ce fossé est identique sur toute sa longueur. Il se compose de quatre couches sédimentaires (séd) différentes (fig. 11).

La partie inférieure de l'excavation est comblée par des séquences verticales. Elle est constituée d'un sédiment homogène, fin, de couleur brun/jaune clair, avec une alternance de graviers très fins et de graviers plus gros (séd1). Cette séquence semble interrompue par une couche homogène constituée d'une matrice limoneuse argileuse de couleur brun/rougeâtre avec des inclusions de pierres calcaires de taille moyenne (séd2). À ce comblement de type vertical succède un remplissage horizontal dont deux séquences ont pu être identifiées. Elles se répartissent de part et d'autre sans que l'on puisse établir leur chronologie relative. Elles sont composées d'une matrice similaire limoneuse brun/rougeâtre et se distinguent par la taille des nombreux graviers qu'elles contiennent.

Le peu de mobilier recueilli dans le remplissage de ce fossé provient des séquences de comblement supérieures et semble attribuable à la période du Hallstatt D. Aucun artefact n'a été trouvé dans les séquences inférieures (séd1 et séd2).

Interprétation

Le remplissage différentiel de ce fossé, d'abord vertical puis horizontal, semble montrer trois grandes phases dans son comblement.

La première phase est liée à son utilisation. Plusieurs observations conduisent à y voir en réalité non pas un fossé, mais les fondations d'une palissade en bois, à en juger par son mode de comblement vertical, l'homogénéité du comblement des deux premières séquences (séd1 et séd2) et par son profil (en Y ou en « doigt de gant »). La séquence séd1 correspond au remblai du fossé après le positionnement des poteaux. Ce remblai de par sa nature semble correspondre aux alluvions extraites lors du creusement du fossé. L'absence de mobilier ou de dépôt dans le comblement de cette partie inférieure du fossé peut être une

des conséquences de la présence de poteaux. La fouille en plan de ce fossé aurait pu apporter des éléments de réponses supplémentaires concernant l'hypothèse d'une palissade en montrant la juxtaposition de poteaux. Mais le peu de moyens humains et de temps alloués à la fouille ne nous ont pas permis cette vérification.

Dans une deuxième phase, l'abandon de cette palissade a entraîné la disparition des poteaux en bois. Le vide créé par l'absence des poteaux s'est comblé par phénomène de gravité des matériaux se trouvant à la surface. La nature pierreuse de ce comblement séd2 peut attester la présence d'un aménagement construit avec ces matériaux à proximité comme un talus ou muret, ou encore d'un petit tertre en pierre ?

Le comblement terminal de ce fossé est marqué par des séquences horizontales peu puissantes (séd3 et séd4) qui se succèdent et, peut-être, d'un comblement final plus lent lié essentiellement au ruissellement. Quelques petits tessons de céramique trouvés dans cette séquence semblent dater du Hallstatt D.

L'ensemble ENC1 semble être le vestige d'un enclos ovale, de 340 m², constitué d'une palissade haute, doublé par un talus ou muret empierré, à l'intérieur duquel l'accès se faisait par un passage située au nord-ouest.

Datation et comparaison de l'ensemble ENC1

L'absence de mobilier dans les différents vestiges de l'enceinte enlève la possibilité d'une approche chronologique absolue. Toutefois, les relations stratigraphiques entre le fossé et plusieurs autres structures archéologiques permettent de donner un *terminus* pour son abandon. En effet, le comblement final d'abandon du fossé FO1000 est recoupé par deux bâtiments et deux silos (Vermard *et al.*, 2008, BAT5, BAT6, SI1069 et SI1211) datés du Hallstatt D, ce qui renvoie la construction de l'enceinte aux périodes précédentes. Le rapprochement chronologique de cet enclos avec la sépulture en puits INH1 datée du Bronze final I est donc possible.

L'association enclos ovale et sépultures à inhumation en fosse circulaire n'est d'ailleurs pas sans rappeler la fouille de la nécropole des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine en Seine-et-Marne (Mordant et Mordant, 1970) où 14 inhumations en fosse d'environ un mètre de diamètre ont été découvertes autour d'un enclos ovale (E3) de 38 m de grand axe. Là également, le mobilier découvert dans ces inhumations serait datable du début du Bronze final. Du point de vue de la forme et des proportions, l'enclos de Void-Vacon « le Vé » (rapport L/l : 1,85) s'apparente à l'enclos des Gours au Lions à Marolles-sur-Seine (E3 de rapport L/l : 1,43), du Champ Rabault à Serbonnes dans l'Aube (enclos E3 de rapport L/l : 1,45 m ; mesure de grand axe L : 21 m) et de la Villeneuve à Courtavant dans l'Aube (E6 de rapport L/l : 1,91 ; mesure de grand axe L : 23 m) que Claude Mordant range dans la typologie des enclos réniformes ou proches (Mordant, 1983,

p. 166-167). Les enclos de type *Langgräbe* comme celui de la Villeneuve à Courtavant (E3 de rapport L/l : 5,13), du Terrage à Acy-Romance (E24 de rapport L/l : 5,60), ou encore de la ZAC Sirius à Amnéville en Moselle (Ganard, 2003) avec un rapport L/l de 6,22, ont des formes beaucoup plus allongées.

L'hypothèse de Claude Mordant est que ces enclos sont proches des enclos de type *Schlüssellochgräbe*, nombreux en Westphalie, et il les attribue de fait au Bronze final III (Mordant, 1983, p. 173). De ces enclos, aucun ne semble comporter de structure interne à la différence de ceux du site d'Acy-Romance «le Terrage» (Ardennes) où deux enclos (E24 : L 68,4 m x l 12,2 m; E25 : L 22 m x l 7 m) pourvus d'un bâtiment interne ont été fouillés depuis les années 1983 (Lambot, 1993). Ces aménagements ont été interprétés comme des sanctuaires. Leur forme diffère de celle de l'enclos ENC1 de Void-Vacon par leur régularité. Il s'agit d'enclos très allongés à extrémités arrondies dont les grands côtés sont relativement bien parallèles. Le comblement de ces structures en creux a également permis de conclure sur la fonction de fossé, *a contrario* de FO1000 interprété comme une palissade. La profondeur de leur fossé était moins importante. Ces sanctuaires possèdent tous les deux une entrée étroite (respectivement 0,98 m et 1,16 m) qui dans le cas de E24 était couverte par un porche ; la probabilité d'un

aménagement à l'entrée de E25 n'a pu être démontrée. Le comblement d'abandon des fossés de ces deux sanctuaires a été daté du Bronze final IIIb.

LA FOSSE FS1004

La fosse FS1004 se trouve à 3,2 m au nord du fossé FO1000. Sa forme et son comblement, hormis l'absence de défunt, l'apparentent à la sépulture INH1. Un seul tesson a été trouvé dans son comblement, mais il ne permet pas d'en préciser la chronologie. Malgré l'absence d'éléments de datation, les analogies avec la sépulture INH1 et les comparaisons avec d'autres sites archéologiques nous suggèrent de dater cette structure de l'Âge du bronze.

Description

De plan circulaire FS1004 est une structure excavée de 1,1 m de diamètre (fig. 12). Sa profondeur maximum est de 20 cm. Son fond n'est pas plan mais irrégulier. Sa paroi est conservée sur seulement 15 cm et son profil est légèrement concave.

L'aspect de la structure FS1004 rappelle au premier abord celui de la structure FS1005. De ce fait, elle a

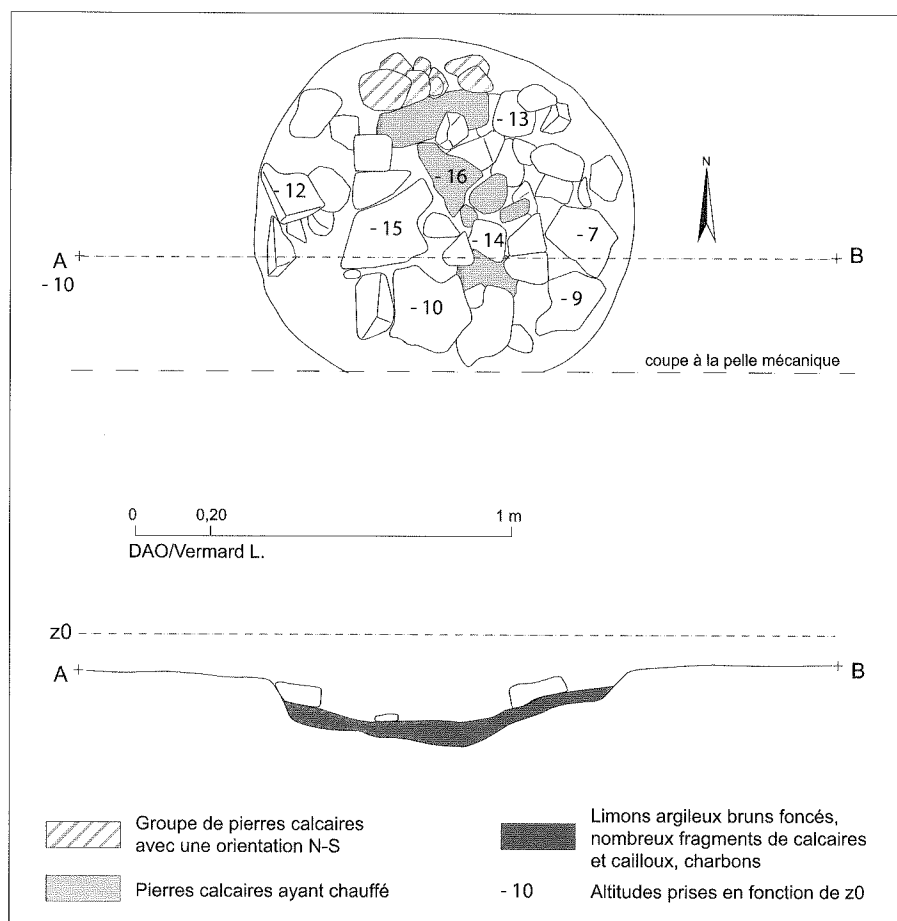


Fig. 12 – Plan et coupe de la fosse FS1004 (dessin, L. Vermard).
Fig. 12 – Plan and section of pit FS1004.

été fouillée par un anthropologue. La fouille ne permet pas de vérifier la présence d'inhumation. Le fond de cette fosse est comblé d'une séquence de 4 à 6 cm, constituée de limons argileux bruns foncés, cendreaux, et de nombreux fragments de calcaire. Un prélèvement effectué dans le comblement inférieur de cette structure montre la présence de nombreux charbons, ainsi que deux fragments d'ossements ; leur petite taille n'a pas permis de les identifier (os humain ou animal ?). L'observation de ceux-ci par l'anthropologue ne révèle pas non plus de traces d'incinération. Dans le tamisage du sédiment, il faut noter l'absence de graines. Cette structure est scellée par un lit de pierres calcaires et un galet. Plusieurs de ces pierres, regroupées dans la partie centrale, présentent des traces de chauffe.

Interprétation et datation

Les vestiges de cette structure dénotent des similitudes d'aménagement avec la fosse sépulcrale FS1005 qui reçoit le défunt INH1. Les différences résident dans le contenu de ces fosses, FS1004 est vide de corps mais comporte en revanche des charbons et des pierres rubéfiées. Par ailleurs, sa faible profondeur, son fond irrégulier ne permettent pas de le rapprocher des silos étudiés pour l'occupation de l'Âge de fer.

Ce type de fosse en contexte funéraire a été observé dans plusieurs autres fouilles concernant la même fourchette chronologique : des fosses cendreuses ne contenant pas ou peu d'os à Longuesse dans le Val-d'Oise (Le Goff et Toupet, à paraître), à Thourotte (Oise) conjointement à la présence d'un enclos, et à Chambly (Oise) où elles sont accompagnées de blocs calcaires (Billand et Le Goff, à paraître), à Aire-sur-la-Lys (Pas de Calais) avec un enclos allongé de type Langgräbe (Lorin *et al.*, à paraître), et associées à un enclos ovale et des tombes circulaires aux Gours-aux-Lion à Marolles-sur-Seine (Mordant, 1970 ; Delattre, à paraître).

CONCLUSION

La fouille du site de Void-Vacon « le Vé » a permis l'identification d'un petit ensemble funéraire du début de l'Âge du bronze final principalement constitué de deux petites fosses circulaires dont une tombe à inhumation marquée par la pratique de gestes funéraires originaux pour la région. Elle est localisée à proximité d'un enclos ovale palissadé ouvert au nord-ouest délimitant une surface approximative de 340 m².

Dans l'est de la France, nous ne connaissons pas d'enclos de ce type à ce jour. Les trois exemples qui s'en rapprochent sont ceux des sites de la confluence Seine-Yonne (Mordant, 1983). Par ailleurs, en Lorraine, seules dix inhumations de l'Âge du bronze sont connues (Adam *et al.*, 2008). En excluant le cas particulier d'un dépôt, mal daté, de deux individus dans une diaclose, six d'entre elles sont attribuées au Bronze final I-IIa et les deux dernières au Bronze final IIIb.

Les 24 sépultures lorraines datées avec certitude du Bronze final I-IIa regroupent 18 incinérations et 6 inhumations et se répartissent géographiquement de la manière suivante :

- 18 tombes en Moselle, dont 17 incinérations et une inhumation ;
- 2 inhumations en Meuse ;
- 4 sépultures en Meurthe-et-Moselle, soit 1 incinération et 3 inhumations.

Quelques particularités relevées sur deux sites meusiens méritent d'être soulignées :

- le site de la Corvée à Dieue-sur-Meuse (Meuse) (Michel, 2007) a livré une inhumation du Bronze final I dont le comblement est fortement perturbé. Une grande partie des os du squelette est absente, les céramiques sont fragmentées et dispersées. Ces observations ont conduit les fouilleurs à envisager une réintervention sur la sépulture, sans pouvoir préciser s'il s'agissait d'un geste funéraire ou d'un pillage (Michel, 2007) ;
- bien qu'il n'existe aucune preuve qu'il s'agisse d'une tombe, il convient également de signaler la structure fouillée au Fond de Rosâ à Rouvres-en-Woëvre (Meuse) (Margarit, 2000). Il s'agit d'une fosse rectangulaire (1,08 m de long sur 0,75 m de large, conservée sur 0,13 m de profondeur) dont le fond est totalement rubéfié. Elle contenait trois vases complets, non brûlés, datés de l'Âge du bronze final I.

Un dernier cas de réintervention sur une sépulture de l'Âge du bronze final I est attesté sur l'inhumation 4199 du site de Croix-Sainte-Anne à Gondreville (Meurthe-et-Moselle), localisé à moins de 30 km à l'est de Void-Vacon. Une paroi du coffre en pierres contenant le défunt est bouleversée, le squelette n'est représenté que par cinq fragments des membres supérieurs et inférieurs. Des traces d'oxydes de cuivre au niveau du poignet attestent la présence d'un anneau ou bracelet très vraisemblablement prélevé. Une partie du mobilier est cependant préservée : cinq récipients en céramique fragmentés et dispersés, des fragments de perles en alliage cuivreux, disposées en arrière du crâne et au niveau des pieds, une perle en ambre et un éclat de silex. L'hypothèse d'un geste funéraire a, ici, été privilégiée par les fouilleurs (Adam *et al.*, 1999).

Bien qu'il soit difficile à l'heure actuelle d'interpréter ces vestiges funéraires du début de l'Âge du bronze final en Lorraine, il convient néanmoins de souligner deux faits :

- l'incinération semble être la pratique dominante dans la partie nord-orientale de la Lorraine ;
- la reconnaissance de gestes funéraires originaux (notamment les réinterventions sur les tombes à inhumation) ne concernerait que la partie occidentale de la région.

La mise en perspective de cette possible partition spatiale avec les analogies fortes reconnues entre les

structures fouillées à Void-Vacon et celles de plusieurs nécropoles du sud-est et de l'est du Bassin parisien souligne une fois de plus la position particulière et l'importance de la Meuse dans la compréhension des influences culturelles durant l'Âge du bronze final.

À cet égard la fouille des zones voisines incluses dans le projet de la ZAC pourrait livrer des informations précieuses sur l'organisation et la datation de ce site funéraire qui semble, d'après les photographies aériennes, s'étendre au-delà de l'emprise décappée. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM F., DEFFRESSIGNE S., BOULANGER-BOUCHET K. (1999) – *Gondreville-Fontenoy-sur-Moselle, « ZAC de la Roseraie » (Meurthe-et-Moselle)*, DFS de sauvetage urgent, fouille 1996-1997, t. V, la nécropole : l'Âge du bronze final – la période augustéenne, service régional de l'Archéologie, Metz, 209 p.
- ADAM F., BRÉNON J.-Ch., DELNEF H., KLAG T., KOENIG M.-P., LEFEBVRE A., MERVELET PH., THIÉRIOT F., VEBER C. (2008) – *Le Bronze final en Lorraine : aspects typologiques et culturels*, Rapport intermédiaire 2008, INRAP Grand-Est Nord, Metz, 103 p.
- AMBROISE D., PERLÈS C. (1972) – Étude des mouvements *post mortem* sur un squelette néolithique de la Chaussée-Tirancourt, *L'Anthropologie*, n° 76, p. 535-544.
- ANTOINE X. (1991) – *Villey-Saint-Étienne (54) 1989. Fouille de sauvetage urgent. Usine Kimberly Clark*, Direction des Antiquités historiques et préhistoriques de Lorraine, Metz, 24 p.
- AUDOUZE F., GAUCHER G. (1981) – *Typologie des objets de l'Âge du bronze en France, Fascicule VI : épingles*, Commission du Bronze, Société préhistorique française, Paris, 114 p.
- AUDOUZE F. (1986) – La sépulture d'enfant du Buisson Campin à Verberie (Oise), in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures*, Actes du colloque de Toulouse des 4, 5 et 6 novembre 1982, éd. du CNRS, Paris, p. 147-153.
- BENNIKE P. (1985) – *Palaeopathology of Danish skeletons: a comparative study of demography, disease and injury*, Akademisk Forlag, Copenhagen, 272 p.
- BILLAND G., LEGOFF I. (à paraître) – Les cimetières à incinérations de l'Oise et de la Somme : état de la recherche, *Le traitement des vestiges de crémations à la fin de l'Âge du bronze*, journées d'études HALMA-IPEL/UMR 8164, Lille, juin 2006.
- BIRKNER R. (1980) – *L'image radiographique typique du squelette*, éd. Maloine, Paris, 564 p.
- BLAISING J.-M., MANGIN G. (1993) – *Void-Vacon (55), le Vé, projet de ZAE du SIVU, Val de Meuse, Étude d'impact archéologique 1993*, service régional de l'Archéologie, Metz, 150 p.
- BLAISING J.-M. (2002) – *Void-Vacon (55), le Vé, projet de zone artisanale*, rapport de diagnostic, service régional de l'Archéologie, Metz, 17 p.
- BLAIZOT F., THIÉRIOT F. et coll. (2001) – Un rituel original à la fin de l'Âge du bronze. Les inhumations en fosses des sites des Estournelles et de La Plaine à Simandres (Rhône), *Gallia Préhistoire*, 42, p. 195-256.
- BLAIZOT F., VERNET G. (2004) – La tombe en fosse campaniforme sur le site le Brezet à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, France), in M. Besse et J. Desideri dir., *Graves and Funerary Rituals during the Late Neolithic and the Early Bronze Age in Europe (2700-2000 BC)*, *Proceedings of the International Conference held at the Cantonal Archaeological Museum, Sion (Switzerland), October 4th-7th 2001*, BAR International Series 1284, Oxford, p. 41-47.
- BLOUET V. (1988) – *Maizières-lès-Metz (57). Les Grands Prés 1988. Fouille de sauvetage programmé*, Direction des Antiquités historiques et préhistoriques de Lorraine, Metz, 18 p.
- BLOUET V., FAYE O., GÉBUS L., MERVELET P., MILUTINOVIC M. (1988) – Le gisement de Maizières-lès-Metz et la transition Hallstatt A1-Hallstatt A2 en Lorraine, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes, Actes du colloque de Nemours (1986)*, Mémoires du musée de Préhistoire de l'Île-de-France, n° 1, p. 193-208.
- BOURA F. (1986) – *L'habitat protohistorique de Champigneulle, lotissement de la « Talinthe », fouille de sauvetage d'urgence*, Direction des Antiquités historiques et préhistoriques de Lorraine, Metz, 21 p.
- DELATTRE V. (à paraître) – Les ensembles funéraires de Marolles-sur-Seine (Seine et Marne) : constitution et mise en scène des vestiges de crémations à la fin de l'Âge du bronze, *Le traitement des vestiges de crémations à la fin de l'Âge du bronze*, journées d'études HALMA-IPEL/UMR 8164, Lille, juin 2006.
- EGGERT M.K.H. (1976) – *Die Urnenfelderkultur in Rheinhausen*, *Geschichte Landeskunde*, 13, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GmbH, 347 p.
- ÉLUÈRE C., GOMEZ J. (1990) – *Typologie des objets de l'Âge du bronze en France. Fascicule VII : bracelets, colliers, boucles*, Commission du Bronze, Société préhistorique française, Paris, 163 p.
- FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M. (1979) – Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *Bulletin et mémoires de la société d'Anthropologie de Paris*, t. 6, p. 7-45.
- GANARD V. (2003) – Amnéville. ZAC Sirius, zones 1 et 2, *Bilan scientifique régional*, 1999, service régional de l'Archéologie, Metz, p. 53-54.
- GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. (1994) – *Nécropoles de la Bassée, l'Âge du bronze. Présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*, centre départemental d'Archéologie de la Bassée, imprimerie du département de Seine et Marne, 192 p.
- KIMMIG W. (1954) – Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes, principalement dans l'Est ? *Revue archéologique de l'Est*, V, 1, p. 7-28.
- KOENIG M.-P. (2005) – Le Bronze moyen et le début du Bronze final en Lorraine, in J. Bourgeois et M. Talon M. dir., *L'Âge du bronze du Nord de la France dans son contexte européen, Actes du 125^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Lille 2000*, éd. du CTHS, Paris, p. 361-376.
- KOLLING A. (1968) – *Späte Bronzezeit an Saar und Mosel*, *Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde*, 6, Habelt, Bonn, 230 p.
- KUBACH W. (1977) – *Die Nadeln in Hessen und Rheinhausen*, *Prähistorische Bronzefunde, Abteilung XIII, Band 3*, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, München, 636 p.
- LAMBOT B. (1993) – Les sanctuaires du Bronze final d'Acy-Romance (Ardennes) et du nord-est de la France, *Actes du XI^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du fer en France non méditerranéenne, Sarreguemines (Moselle), 1-2-3 mai 1987*, *Archeologia Mosellana*, t. 2, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, Musée national d'Histoire et d'Art du Luxembourg, St-Julien lès Metz, p. 201-232.
- LAMBOT B., MÉNIEL P., METZLER J. (1996) – À propos des rites funéraires à la fin de l'Âge du fer dans le nord-est de la Gaule, *Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 8, 3-4, p. 329-343.
- LAMBOT B. (2003) – Le village gaulois d'Acy-romance (Ardennes). Vie quotidienne et pratiques religieuses, *Bulletin de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*, n° 46, p. 43-50.

- LEGOFF I., TOUPET C. (à paraître) – La nécropole à incinération de Longuesse (Val-d'Oise) : approche archéologique et définition du groupe de Longuesse, *Le traitement des vestiges de crémations à la fin de l'Âge du bronze*, journées d'études HALMA-IPEL/UMR 8164, Lille, juin 2006.
- LIÉGER A., MARGUET R. (1981) – Sorcy-St-Martin (Meuse) « Côte Châtel » arrondissement de Commercy, in J. Burnouf dir., *La Lorraine antique, villes et villages, 30 ans d'archéologie*, catalogue d'exposition, Metz, p. 55.
- LONTCHO F. (1999) – Les morts qui regardent le soleil levant, *L'Archéologie*, n° 39, p. 49-50.
- LORIN Y., PINARD E., TRAWKA H. (à paraître) – Une nécropole à incinération de la transition Bronze-Fer à Aire-sur-la-Lys (Pas de Calais), *Le traitement des vestiges de crémations à la fin de l'Âge du bronze*, journées d'études HALMA-IPEL/UMR 8164, Lille, juin 2006.
- MARGARIT X. et coll. (2000) – *Rapport de diagnostic archéologique du site de Fond de Rosâ à Rouvres-en-Woëvre (Meuse)*, service régional de l'Archéologie, Metz, 23 p.
- MICHEL K. (2007) – *Dieue-sur-Meuse « La Corvée »*, document final de synthèse, service régional de l'Archéologie, Metz, 2 vol., 63 p.
- MORDANT C., MORDANT D. et coll. (1970) – *Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine et Marne)*, Mémoire de la Société préhistorique française, t. 8, Paris, 139 p.
- MORDANT C. (1983) – Les enclos de l'Âge du bronze du confluent Seine-Yonne, *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest*, table ronde du CNRS, université de Rennes I, 1981, Rennes, p. 163-180.
- MORDANT D. (1986) – Des inhumations en pleine terre ?, L'exemple de la Petite-Seine, in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures, Actes du colloque de Toulouse, 4, 5 et 6 novembre 1982*, éd. du CNRS, Paris, p. 155-165.
- MOREL J., CASTELLA D. (2001) – Les sanctuaires, Avenches, capitale des Helvétès, *Archéologie suisse*, n° 24, p. 60-71.
- MOUROT F. (2001) – *Carte archéologique de la Gaule, la Meuse 55*, Académie des inscriptions et belles lettres, Paris, p. 587-590.
- PIETTE J., ROTTIER S., DEPIERRE G. (2005) – Les pratiques funéraires au début du Bronze final dans les nécropoles de Barbuisse-Courtavant et de La Saulsotte (Aube), in C. Mordant et G. Depierre dir., *Les pratiques funéraires à l'Âge du bronze en France, Actes de la table ronde de Sens en Bourgogne (Yonne)*, Société archéologique de Sens, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 433-457.
- RICHARD A. (1980) – *Typologie des céramiques bronze final de la grotte de la Roche à Courchapon (Doubs)*, mémoire de maîtrise d'Histoire des Arts et d'Archéologie de la faculté des Lettres de Besançon, 131 p.
- ROTTIER S. (2003) – *Pratiques funéraires de l'étape initiale du Bronze final dans les bassins de l'Yonne et de la Haute-Seine. L'exemple des sites funéraires de Barbuisse-Courtavant – La Saulsotte et Barbey*, thèse de doctorat d'Archéologie de l'université de Bourgogne, UFR Sciences humaines, département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, Dijon, 2 vol., 303 p. et 473 p.
- ROTTIER S. (2005) – Pratiques funéraires originales de la phase ancienne du Bronze final de Barbey « les Cent Arpents » (Seine-et-Marne), in C. Mordant et G. Depierre dir., *Les pratiques funéraires à l'Âge du bronze en France, Actes de la table ronde de Sens en Bourgogne (Yonne)*, Société archéologique de Sens, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 459-474.
- ROZOY J.G. (1965) – Les tombes sans crâne à La Tène I au Mont Troté, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LXII, n° 1, p. 253-261.
- ROZOY J.-G. (1986) – Quelques problématiques des nécropoles de l'Âge du fer dans le Nord de la France, in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures, actes du colloque de Toulouse, 4, 5 et 6 novembre 1982*, éd. du CNRS, Paris, p. 255-280.
- THILLAUD P. (1996) – *Paléopathologie humaine*, éd. Kronos B.Y., 238 p.
- TROTTER M. (1970) – Estimation of stature from intact limb bones, in T.-D. Stewart dir., *Personal identification in mass disasters*, Smithsonian Institution, Washington, p. 71-83.
- UBELAKER D.-H. (1991) – *Human skeletal remains; excavation, analysis, interpretation*, Manuals of Archeology, n° 2, 2^e éd., Taraxacum, Washington, 172 p.
- UNZ C. (1973) – Die spätbronzezeitliche Keramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankreich, *Praehistorische Zeitschrift*, t. 48, n° 1, 124 p.
- VÉBER C. (1993) – *Étude du mobilier métallique de la Moselle à l'Âge du bronze*, mémoire de maîtrise de l'université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2 vol., 150 p.
- VERMARD L., ADAM F., DECANter F., THIÉRIOT F., WIETHOLD J., MOUCHÈNE-BORYS C. (2008) – *Void-Vacon (55), Le Vê*, rapport de fouille archéologique 2003, INRAP, Metz, 148 p.
- WARINGO R. (1988) – Le Bronze final I-IIIB au Grand-Duché du Luxembourg, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes, actes du colloque de Nemours 1986*, Mémoires du Musée de Préhistoire de l'Île-de-France, n° 1, p. 137-152.
- ZUMSTEIN H. (1964-65) – L'Âge du bronze dans le département du Haut-Rhin, *Revue archéologique de l'Est*, t. XV, fasc. 1-2, p. 7-66; fasc. 3-4, p. 161-213 et t. XVI, fasc. 1-2, p. 7-56.

Laurent VERMARD
INRAP Grand-Est – Nord
12, rue de Méric, CS 800005
57063 Metz Cedex 02
laurent.vermard@inrap.fr

Frédéric ADAM
INRAP Grand-Est – Nord
12, rue de Méric, CS 800005
57063 Metz Cedex 02
frederic.adam@inrap.fr

Franck THIÉRIOT
INRAP Grand-Est – Nord
12, rue de Méric, CS 800005
57063 Metz Cedex 02
franck.thieriot@inrap.fr